



MD 91.102¹
 MD 91.103²
 MD 91.103³
 MD 91.300⁴

Déclaration matériaux et environnement de SAUTER



Modèle	EY6AS80F021 EY6AS60F011 EY6BM15F011 EY6RT30F001									
Désignation	modu680-AS ¹ modu660-AS ² modu615-BM ³ modu630-RT ⁴									
Gamme de produits	SAUTER modulo 6									
Groupe de produit de l'écobilan	Gestion technique de bâtiments - CVC									
Fabricant	Fr. Sauter AG Im Surinam 55, CH-4058 Bâle									
Système de gestion certifié selon	<table border="0"> <tr> <td>ISO 9001:2015</td> <td>depuis le</td> <td>par</td> </tr> <tr> <td>ISO 14001:2015</td> <td>10 oct. 2018</td> <td>SQS</td> </tr> <tr> <td>ISO 45001:2018</td> <td>10 oct. 2018</td> <td>SQS</td> </tr> </table>	ISO 9001:2015	depuis le	par	ISO 14001:2015	10 oct. 2018	SQS	ISO 45001:2018	10 oct. 2018	SQS
ISO 9001:2015	depuis le	par								
ISO 14001:2015	10 oct. 2018	SQS								
ISO 45001:2018	10 oct. 2018	SQS								

Conception écologique du produit	Principe	Système de gestion Fr. Sauter AG
---	----------	-------------------------------------

Processus	Processus d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Innovation de produits • Établissement du bilan écologique
-----------	--

¹ Modèle : EY6AS80F021
² Modèle : EY6AS60F011
³ Modèle : EY6BM15F011
⁴ Modèle : EY6RT30F001

Description du produit	Conformité CE, fonctionnement, exploitation, maintenance, entretien	voir PDS 91.102 ¹ , 91.103 ² , 91.104 ³ PDS 91.300 ⁴
Risque environnemental	Protection contre les incendies selon Charge calorifique Substances dangereuses ⁵ selon Substances dangereuses ⁶ selon Composants à halogène (provoquant de la fumée corrosive) Liquides polluant le milieu aquatique Substances explosibles Classe de danger pour le transport	EN 60695-2-11, EN 60695-10-2 6.4 MJ ^{1, 4} / 5,9 MJ ² / 6.4 MJ ³ Conforme à RoHS 2011/65/UE & 2015/863/UE. Catégorie de produit 9. Conforme à REACH 1907/2006/CE. Circuit imprimé Aucun Pile / CR2032 (danger uniquement en cas d'utilisation non conforme) ADR : 9 M4 (E), IATA : UN3091

Matériaux

	Poids total du produit	280 g ^{1, 3, 4} / 260,8 g ²	Fiche de données de sécurité (FDS)	Code de déchet UE ⁷
Plastique				
PA66		4,0 g	Oui	20 01 39
PC		85,6 g	Oui	20 01 39
Autres matières plastiques (<5 % du poids total)		14,0 g	Oui	20 01 39
Métal				
Acier, différents alliages		2,6 g	Non requis	20 01 40
Cuivre, différents alliages		0,1 g	Non requis	20 01 40
Circuit imprimé				
Circuit imprimé assemblé		146,6 g	Non requis	20 01 36
Emballage⁸				
Carton ondulé PAP20		16,0 g	Non requis	20 01 01
Papier PAP22		8,0 g	Non requis	20 01 01
Composants spéciaux				
Pile au lithium CR2032 (composant du circuit imprimé assemblé de base)		2,8 g	Oui	20 01 34

¹ Modèle : EY6AS80F021

² Modèle : EY6AS60F011

³ Modèle : EY6BM15F011

⁴ Modèle : EY6RT30F001

⁵ Ne concerne que les appareils électriques

⁶ Substances SVHC >0,1 %w/w : voir **Composants dangereux**

⁷ Directive 75/442/CEE et documents ultérieurs, décision 2001/118/CE

⁸ Directives 94/62/CE, 2004/12/CE, 2005/20/CE, 2018/852/CE

Substances dangereuses

Substance SVHC		Nom de la substance	Concentration effective par article, %w/w
Numéro CAS	Numéro EN		
110-71-4	203-794-9	Éthylène glycol diméthyl éther (EGDME), 1,2 diméthoxyéthane	1 – 3,5
7439-92-1	231-100-4	Plomb	<8

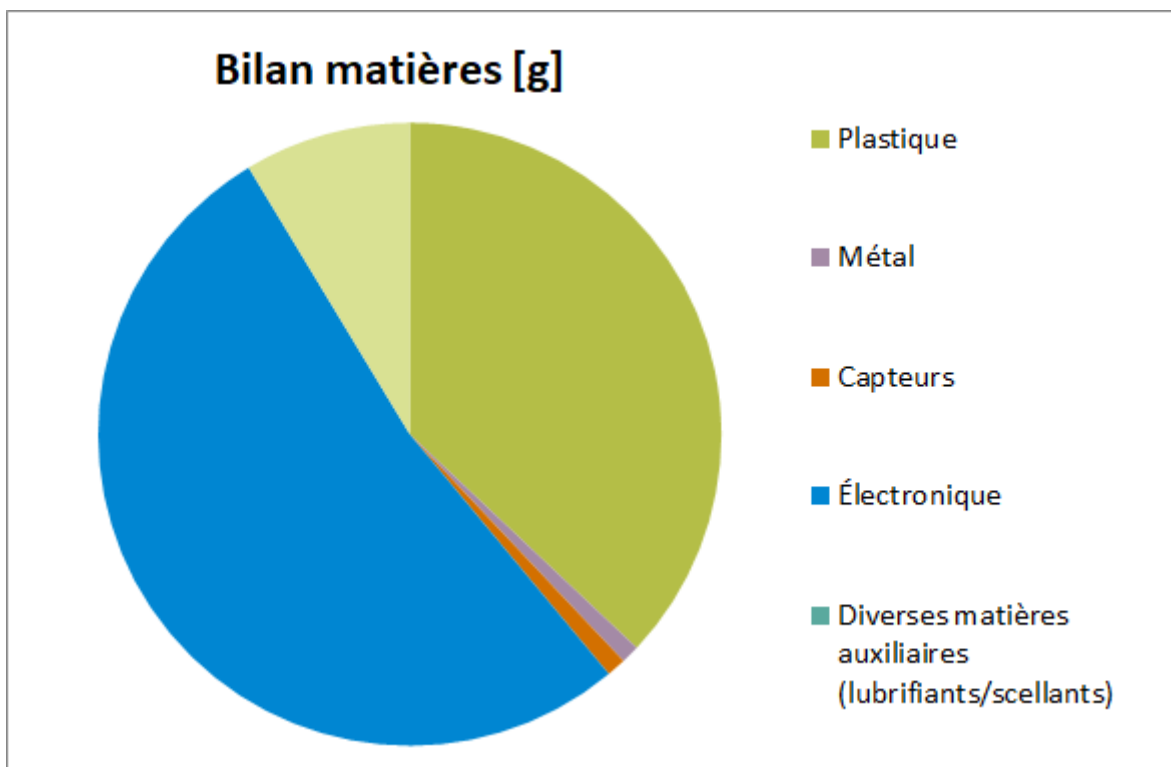
[Lien vers la liste des candidats de l'ECHA](#)



Remarque

Le bilan matières présenté ci-après et le calcul des impacts environnementaux se rapportent au modèle EY6AS80F021.

Bilan matières



Besoin en énergie dans la phase d'utilisation

Puissance requise des composants

Maximum consommation d'énergie 3,0 W

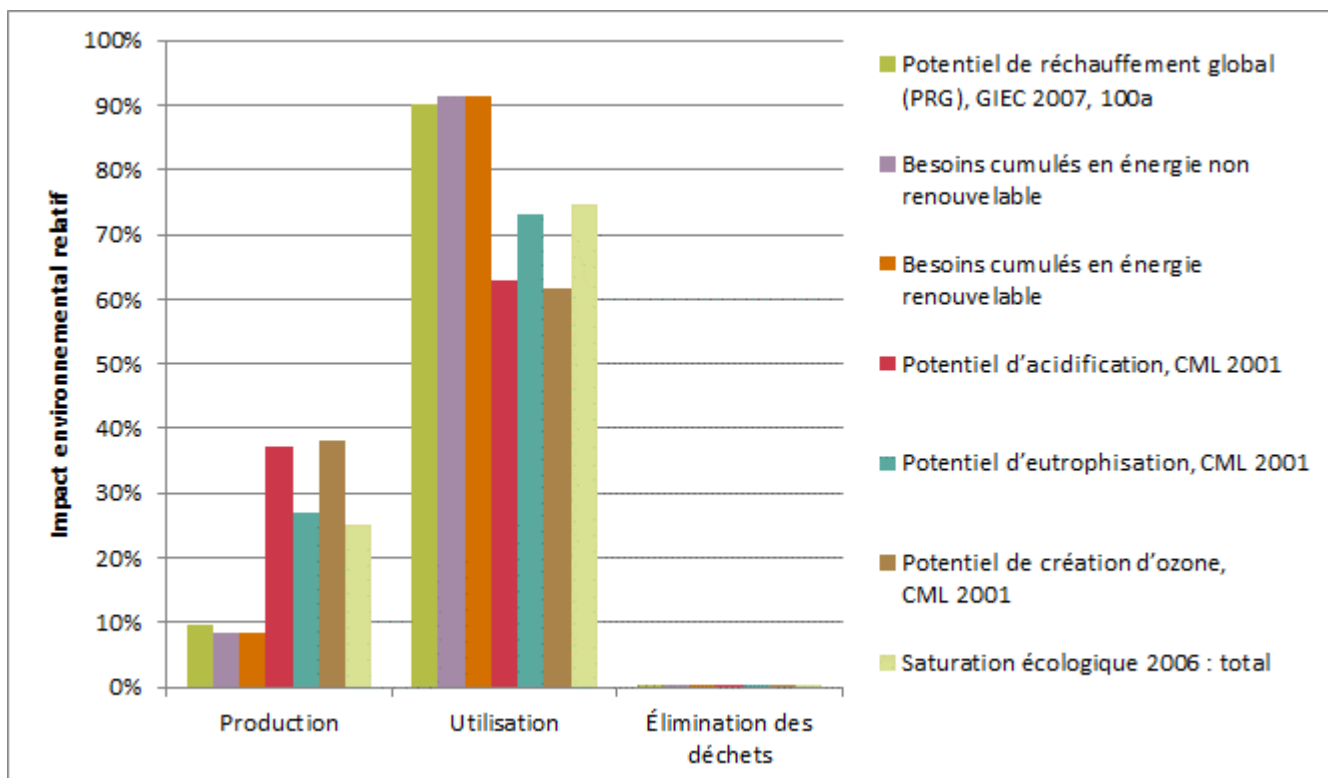
Consommation énergétique annuelle typique 25,6 kWh

L'évaluation du besoin en énergie a été réalisée pour un scénario d'utilisation typique. L'évaluation de la consommation de courant durant la phase d'utilisation se base sur le mix d'électricité européen défini dans ecoinvent 2.2.

Calcul des impacts environnementaux

Évaluation tout au long d'un parcours de vie de 8 ans pour un scénario d'utilisation typique. Les résultats représentés se basent sur la méthode de la saturation écologique qui regroupe l'évaluation des différents impacts environnementaux en un indicateur : les « unités de charge écologique ». La méthode s'inspire des objectifs environnementaux de la Suisse et évalue les différents impacts en fonction de la réalisation des objectifs (« Distance to Target »).

Indicateur	Unité	Production	Utilisation	Élimination des déchets	Total
Potentiel de réchauffement global (PRG), GIEC 2007, 100a	kg éq. CO2	16,5	154,1	0,2	170,8
Besoins cumulés en énergie non renouvelable	ég. MJ	285	3 120	1,4	3 410
Besoins cumulés en énergie renouvelable	ég. MJ	21,9	237	0,02	259
Potentiel d'acidification, CML 2001	kg éq. SO2	3,76E-01	6,35E-01	2,60E-04	1,01E+00
Potentiel d'eutrophisation, CML 2001	kg éq. PO4--	1,86E-01	5,05E-01	1,32E-04	6,91E-01
Potentiel de création d'ozone, CML 2001	kg éq. C2H4	1,58E-02	2,56E-02	1,16E-05	4,14E-02
Saturation écologique 2006 : total	Unité de charge écologique	52 900	157 300	880	211 000



Le rapport entre les valeurs générées par l'utilisation et celles générées par la réduction et l'élimination varie selon l'intensité de l'utilisation (scénario d'utilisation).



Élimination des déchets

Produit :

Dans le cadre de l'élimination des déchets, l'appareil est classifié comme un équipement électrique et électronique (déchets électriques/électroniques) et ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers. Cela s'applique particulièrement au circuit imprimé assemblé.

Dans certains cas, il est impératif en raison de la législation, ou important d'un point de vue écologique, de soumettre les composants spéciaux à un traitement spécial.

DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

Tenez compte de la législation locale actuellement en vigueur (DEEE 2012/19/UE).

Pile :

Si elles existent et si elles sont applicables, les taxes d'élimination des piles sont à la charge de l'importateur (voir la liste des matériaux à la page 2).

Emballage :

Recyclable.

Profit pour l'environnement

Ce produit nous permet de participer activement à l'économie d'énergie dans les bâtiments et à la lutte contre le changement climatique.

Avec une consommation d'énergie de seulement 3 Wh en fonctionnement de base, Son design compact et économe en ressources ainsi que son désassemblage simple et sans tri lui confèrent une durabilité optimale avec une espérance de vie de 8 ans.

L'écobilan est encore plus favorable grâce à l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables.

Domaine d'application

La présente déclaration est une déclaration environnementale qui se base sur la norme ISO 14025 et décrit les impacts environnementaux du produit tout au long de son parcours de vie. La déclaration a été rédigée de manière concise et n'a fait l'objet ni d'une vérification externe ni d'un enregistrement.

Les données recueillies avec les inventaires de données existants sur les processus de production ont été évaluées à partir de la base de données européenne ecoinvent 2.2.

Le besoin en énergie pendant la phase d'utilisation du produit a été déterminé sur la base de l'écobilan du groupe de produit correspondant, des applications CVC usuelles et des conditions climatiques moyennes en Suisse.



Exclusion de responsabilité : la présente déclaration est fournie uniquement à des fins d'information.

Nous nous réservons le droit de modifier les données qu'elle contient sans préavis. Fr. Sauter AG décline toute responsabilité quant aux conséquences pouvant résulter des informations mentionnées ci-dessus.



Les représentants locaux de SAUTER vous communiqueront de plus amples informations sur les aspects environnementaux et sur l'élimination des déchets en particulier.

Références

Ecoinvent 2010, données ecoinvent v2.2, Centre suisse pour les inventaires écologiques, Dübendorf
Écobilans BAFU 2008 : méthode de la saturation écologique – écofacteurs 2006, BAFU